



TROC & PUCES

Dimanche 12 juin 2022

de 9h à 18h

Règlement intérieur

Le château de Keranével à Melgven (29140) organise son troc & puces en plein air dans son parc de 4 ha 2 fois dans l'année civile, à savoir le 2^e dimanche des mois de juin et septembre : le prochain troc & puces au château de Keranével aura donc lieu le dimanche 12 juin 2022.

Le troc & puces se tiendra en plein air dans le parc de 4 ha autour du château. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le troc & puces avant son ouverture en cas de force majeure (forte pluie, fortes rafales de vent ...), auquel cas l'organisateur remboursera à l'exposant l'intégralité du loyer versé à l'inscription. Si un cas de force majeure vient interrompre le troc & puces après son ouverture, l'organisateur ne remboursera à l'exposant que la moitié du loyer versé à l'inscription. Chaque exposant pourra protéger son stand contre la pluie et/ou contre le soleil de la façon souhaitée : parasol, tente, bâche.

L'organisateur demande à chaque exposant de ne pas toucher aux arbres du parc.

Le troc & puces est ouvert aux exposants particuliers et professionnels ayant atteint l'âge de 18 ans. Les marchandises exposées seront sous l'entière responsabilité de l'exposant : ainsi, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des marchandises exposées sur le site. Seules les marchandises usagées appartenant aux exposants sont autorisées au déballage. Ainsi, la vente ou le don d'animaux vivants, la vente de boissons ou de denrées alimentaires et la vente de biens neufs sont interdites au déballage.

L'ouverture du troc & puces aura lieu de 6h à 8h pour les exposants et de 9h à 18h pour les visiteurs au prix de 2 €/visiteur (gratuit -18 ans). Chaque exposant sera prêt à accueillir les visiteurs dès 9 h et ne pourra pas remballer avant 18h.

Le loyer est de 5 € le mètre linéaire sans table avec stationnement du véhicule sur l'emplacement. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et selon les métrages retenus. L'inscription de l'exposant sera validée à réception du bulletin dûment renseigné et du règlement perçu.

Un service de restauration sur place sera assuré par un food-truck de 6h à 18h.

L'organisateur remettra à chaque exposant un sac poubelle dès son arrivée pour y jeter tous les déchets accumulés de la journée. Chaque exposant nettoiera son emplacement avant de quitter le site.

Bulletin à renvoyer à : Charles-Édouard de Monti de Rezé - Château de Keranével 29140 MELGVEN
cedemonti@yahoo.fr ; **Contact :** 06.03.55.26.35